

Club92Cmcas
Activités Apnée, Aquagym et Plongée

Livret d'accueil



Saison 2021-2022



Club92Cmcas
Tour PACIFIC-Esplanade de la Défense
11, cours de Valmy-la Défense - 92800 PUTEAUX
Email : contact@club92Cmcas.fr – Téléphone : 01 49 67 22 26

Sommaire

Bienvenue	3
AquaGym.....	3
Plongée sous-marine.....	3
Environnement et biologie sous-marine	4
Apnée	4
Informations pratiques	5
Accès à la piscine du Jardin Parisien de Clamart	5
Séances.....	5
Vestiaires et douches	6
Inscription à la section et aux activités	6
Organisation de l'activité	7
Aquagym	7
Les séances en piscine	7
Environnement et Biologie sous-marine	7
Apnée	7
Plongée sous-marine.....	8
Les séances en piscine	8
Les séances en fosse	8
Les cours théoriques	9
Les sorties et les séjours	9
Le matériel	9
Les formations.....	10
Le certificat médical pour l'apnée et la plongée	10
Trombinoscope	11
Les membres du bureau	11
Les formateurs et les guides de palanquée	12
Comment se tenir informé ?	13
Les listes de diffusion électronique	13
A la piscine	13
Contacts et adresses utiles	14
Les tarifs de la saison 2021-2022	15
Aquagym	15
Apnée, Plongée sous-marine et Nage avec palmes.....	15
Le calendrier de la saison	16
En cas d'urgence	17

*** Edition de Septembre 2021 ***

Pendant la crise de la COVID-19 des protocoles sanitaires sont mis en place dans les différents structures (piscine, fosse,).

Nous devons collectivement les appliquer.



Bienvenue aux sections Apnée, Aquagym et Subaquatique du club92Cmcas

L'association Club92Cmcas, fondée en 1962, a pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports (Article 1 des statuts). L'association est déclarée à la Préfecture des Hauts de Seine et agréée Jeunesse & Sport sous le numéro 92/S/529. Elle regroupe 2 200 membres dans 55 sections qui répondent aux besoins sportifs et culturels en mettant en œuvre des activités encadrées d'une part par des bénévoles diplômés (instructeurs, moniteurs ou initiateurs fédéraux) et d'autre part par des professeurs diplômés d'Etat salariés.

L'animation de l'association est assurée par des bénévoles (Président, Trésorier, Secrétaire Général et les responsables des sections) assistés de deux secrétaires salariées.

L'adresse du site de l'association : www.club92cmcas.fr

AquaGym

Pour se muscler en douceur, rien de mieux que l'aquagym. La gymnastique aquatique est une méthode de musculation (sous forme de gymnastique effectuée dans l'eau) qui se pratique en piscine. Elle met en œuvre la résistance de l'eau aux mouvements. C'est une activité sans risque, accessible à tous, même à celles et ceux qui ne savent pas nager. La séance dure une heure. L'activité, créée en janvier 2005, est ouverte aux adultes et aux enfants à partir de 16 ans. Les séances sont encadrées et animées par un professeur diplômé salarié.

Afin de préparer l'hiver, la section aquagym organise le dernier trimestre de l'année un week-end de balnéothérapie.

Plongée sous-marine

La section Subaquatique a été créée et affiliée à la FFESSM (Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins) en 2005 sous le numéro 07.92.0728. Technique ouverte à tous, à condition d'être en bonne santé, on y vient généralement par curiosité, pour découvrir un autre univers, puis on continue par plaisir et par passion. Pour le plongeur, au spectacle enchanteur qui s'offre à ses yeux, s'ajoutent des sensations nouvelles d'apesanteur, de liberté d'évolution dans un nouvel espace d'immensité... La plongée sous-marine est à la fois une activité sportive, technique et sensuelle. Avec un peu de pratique, elle devient une habitude et permet d'explorer et de contempler les fonds et les tombants, de s'étonner devant les bancs de poissons, de s'intéresser aux épaves, vestiges de l'histoire de nos côtes.

L'activité est ouverte aux adultes et aux enfants à partir de 10 ans. Les séances sont animées par des encadrants bénévoles diplômés de la FFESSM. Tout au long de l'année, la pratique en piscine et en fosse

permet de s'entraîner et de se former. Des sorties en mer sont proposées (Bretagne, Méditerranée, Caraïbes, Mer Rouge...).

Environnement et biologie sous-marine

La biologie est le moyen d'allier les disciplines sportives et scientifiques sous forme de loisir culturel et de favoriser le désir d'*Apprendre la mer*. La formation proposée est un apprentissage de la plongée d'observation ("plongée BIO") et de l'organisation générale de la vie subaquatique.

Le plongeur "bio" adapte son comportement subaquatique à la nature du milieu et aux espèces observées, sait situer les espèces qu'il observe au sein des grands groupes de la vie aquatique et est capable d'échanger des informations bio en plongée.

Apnée

Nous pratiquons tous l'apnée inconsciemment dans notre vie quotidienne. Un travail minutieux ou une attention soutenue entraînent un arrêt momentané de nos mouvements respiratoires.

C'est l'utilisation volontaire et contrôlée de cette capacité afin d'évoluer plus longtemps sous l'eau qui a donné naissance à cette activité sportive originale qui se nomme l'apnée ou la plongée libre.

L'entraînement physique comprenant la maîtrise de soi et les techniques d'immersion et d'hydrodynamisme permet d'augmenter notre capacité d'immersion sans apport d'oxygène. Ainsi l'essentiel de l'activité repose sur les entraînements en piscine.

L'encadrement est assuré par des initiateurs fédéraux d'apnée. Les entraînements en piscine contribuent à maîtriser les différentes techniques de palmage, d'immersion et de ventilation. Les moyens matériels et la sécurité sont également abordés afin de pratiquer en toute sécurité et efficacement ce sport intense en sensations. Une formation théorique complémentaire permet de préparer les premiers examens d'apnée fédéraux.

Venez nous rejoindre, la "magie" va opérer...



Informations pratiques

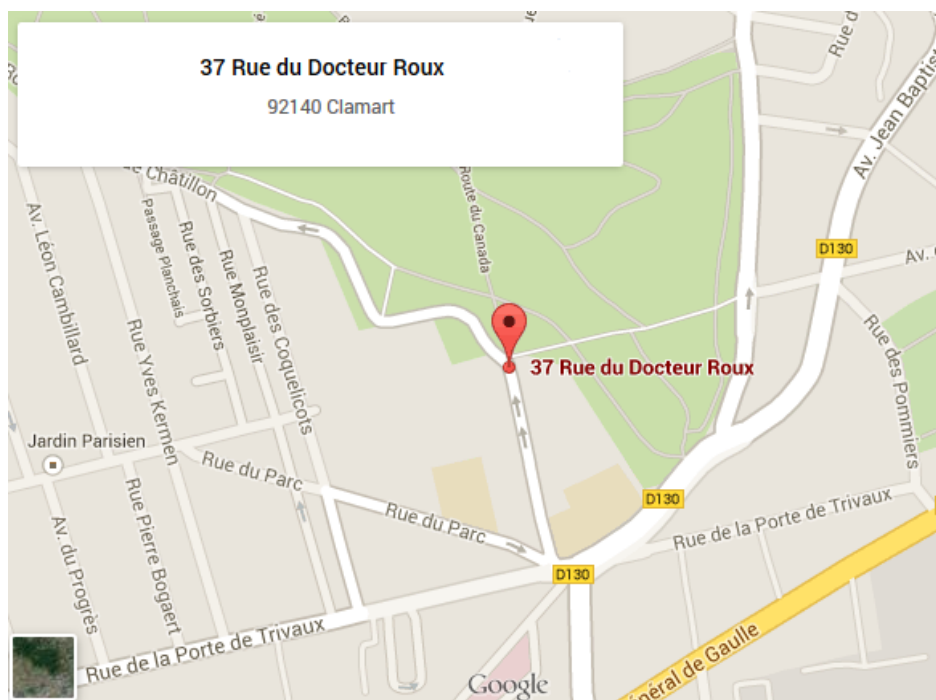
Accès à la piscine du Jardin Parisien de Clamart

Adresse de la piscine : 37 rue du docteur Roux 92140 Clamart (01.41.90.11.66)

Accès Bus : lignes 189-190 / Clamibus – Arrêt Soleil Levant.

Accès tramway : T6 -Arrêt Soleil Levant

Parking gratuit



Plus d'informations sur : www.clamart.fr

Séances

Les séances ont lieu tous les mardis, en dehors des vacances scolaires, rendez-vous à partir de 20h40. Les bassins sont accessibles à 21h et sont à notre disposition jusqu'à 22h00. Nous devons avoir quitté les installations à 23 heures.

Pour la saison 2021-2022, la reprise des activités est fixée au mardi 7 septembre 2021 et la dernière séance aura lieu le 21 juin 2022.

Vous devez vous signaler à votre arrivée à la personne en charge de la feuille de présence. Vous prenez alors connaissance de l'organisation de la soirée : responsable des bassins, activités...

Pour accéder au bassin, vous devez badger au portillon.

Pour des raisons de sécurité, vous ne devez vous mettre à l'eau qu'avec la présence d'un encadrant de l'activité.

Les cours et les activités débutent à 21h dans l'eau

Vestiaires et douches

Des vestiaires collectifs et individuels sont mis à notre disposition. Ne laissez pas d'objet de valeur dans les vestiaires. Les portes ne sont pas verrouillées.

Les adhérents mineurs doivent se changer dans les vestiaires individuels.

La douche est obligatoire avant l'accès aux bassins. La traversée des vestiaires et des douches est interdite en chaussures. Le port du bonnet de bain est obligatoire.

Règlement intérieur

Les sections possèdent un règlement intérieur que chaque adhérent s'engage à respecter lors de son adhésion. Il est fourni avec le dossier d'inscription et disponible sur le site internet www.aquagazel.org.

Politique et confidentialité

Les informations collectées sont **strictement nécessaires** pour le bon déroulement des activités de la section, de l'association et de notre fédération d'appartenance.

Vos données vous appartiennent et vous pouvez les modifier/corriger à tout moment au travers de l'espace adhérent www.aquagazel.org (ou les faire modifier sur demande : contact@aquagazel.org).

La politique de confidentialité est disponible sur le site internet www.aquagazel.org.

Inscription à la section et aux activités

L'inscription à la section est dématérialisée et se réalise à partir du site www.aquagazel.org dans la rubrique Inscription.

Le paiement se réalise par virement (Le RIB de la section est disponible dans l'espace Adhérent du site www.aquagazel.org) ou par chèque à l'ordre de « Club92Cmcas Aquatique ». Votre nom et la mention *inscription* doivent être inscrits au verso du chèque ou sur le virement. Le chèque doit être remis à un responsable de l'activité lors d'une séance de piscine.

La grille tarifaire détaillée est en fin du livret.

Organisation de l'activité

Aquagym

Les séances en piscine

Un certificat médical "Certificat de non contre-indication à l'AquaGym" signé par un médecin généraliste ou un médecin du sport est demandé. La nouvelle réglementation est disponible sur le site www.aquagazel.org.

Article : <https://www.aquagazel.org/certificatmedicalsport/>

Contact : aquagym@aquagazel.org

Environnement et Biologie sous-marine

La formation Environnement et Biologie est ouverte à tous les plongeurs et apnéistes du club.

Une première approche de la vie sous-marine est possible pour les plongeurs débutants par l'attestation de découverte de l'environnement subaquatique. Pour les titulaires du brevet de plongeur niveau II technique, la formation peut être validée par les brevets Plongeur Bio Niveau 1 et Niveau 2. Il est également possible d'assister aux présentations sans pour autant suivre la totalité de la formation ni préparer de brevet.

Le programme de formation aborde les thèmes suivants :

- La plongée d'observation : le respect du milieu et l'éducation du regard;
- L'organisation générale de la vie subaquatique : les règnes, les embranchements, les milieux, le rapport des êtres vivants entre eux;
- Les structures fédérales Bio et la bibliographie.

Contact : biologie@aquagazel.org



Apnée

Vous serez intégré dans un groupe. Par respect, nous vous demandons d'être à l'heure et de prévenir votre encadrant en cas d'absence.

Au programme des séances proposées par des initiateurs fédéraux du club :

- De l'apnée statique pour travailler le relâchement, les sensations et la concentration. La pratique de l'apnée statique contribue à l'amélioration de l'apnée dans toutes les disciplines.

- De l'apnée dynamique pour travailler le déplacement horizontal avec ou sans palmes. Il permet de travailler l'hydrodynamisme ainsi que la gestion de l'effort, de la vitesse et de la durée.
- Des exercices de détente aquatique.

L'apnée individuelle et l'apnée statique (hors séance encadrée) sont strictement interdites.

Des sorties et des fosses sont organisées par la section.

Contact : apnee@aquagazel.org

Plongée sous-marine

Les séances en piscine

Vous serez intégré dans un groupe. Par respect, nous vous demandons d'être à l'heure et de prévenir votre encadrant en cas d'absence.

Les séances à la piscine vous permettent d'améliorer votre aquaticité, votre aisance et votre condition physique. Les exercices proposés par les encadrants sont adaptés à votre niveau de plongée et à la formation suivie.

L'entraînement individuel est interdit; il est obligatoire de s'intégrer dans un cours.

N'hésitez pas à poser des questions à votre encadrant. S'il n'a pas toutes les réponses, il pourra vous diriger vers les personnes compétentes pour toutes informations complémentaires.

Contact : subaquatique@aquagazel.org

Les séances en fosse

L'entraînement en fosse est indispensable pour la préparation des niveaux. Au-delà, il est conseillé pour un entretien des techniques de remontée et de l'apnée.

Elles sont généralement organisées le dimanche une fois par mois.

Vous devez vous inscrire par mail à l'adresse fosse@aquagazel.org.



L'équipement (gilet, détendeurs et bloc) est fourni par la structure. Vous devez apporter vos palmes, masque, tuba et vos documents (licence, certificat médical, carte CMAS). Les douches sont obligatoires avant d'accéder à la fosse.

Les cours théoriques

Des cours théoriques sont prévus pour les débutants.

Pour les plongeurs qui préparent le Niveau 2 et le Niveau 3, plusieurs séances sont organisées par le responsable de la formation. La présence aux cours est obligatoire.

Les dates des cours théoriques sont définies avec vos encadrants.

Les sorties et les séjours

La section organise ou co-organise habituellement 5 sorties en milieu naturel dans l'année : exploration et passages de niveaux. Le nombre de places étant limité nous vous recommandons de veiller à ne pas laisser passer les échéances.

N'oubliez pas pour toute sortie : votre licence, certificat médical, carnet de plongée et carte CMAS.

Les informations pratiques sont envoyées par courriel à chaque inscrit et sont disponibles sur le site www.aquagazel.org.



Le matériel

Le club prête le matériel pour les entraînements à la piscine. En fin de séance, vous êtes invité à le rincer et à le ranger. Vous devez signaler tout dysfonctionnement au responsable du matériel.

Le matériel est prêté pour les sorties organisées par la section. Un chèque de caution de 100 Euros à l'ordre de "Club92Cmcas Aquatique" est demandé par matériel emprunté. Il sera encaissé si le matériel n'est pas rendu ou s'il est rendu dans un mauvais état.

Les palmes, masque et tuba constituent votre équipement personnel. N'hésitez pas à demander des conseils à vos encadrants pour l'achat de votre matériel, ils sauront vous conseiller.

Contact : matos@aquagazel.org



Les formations

Pour chaque niveau, un encadrant est responsable de toute l'organisation de la formation. N'hésitez donc pas à vous adresser à lui.

Les responsables des formations en 2021-2022 sont :

Formation débutant et N1+ <u>Christophe</u> , Anne-Laure	Formations N2 et N3 <u>Pascal</u>
Entraînement et entretien physique <u>Muriel</u> , Éric	Formation Environnement et Biologie <u>Ronan</u> , Annick, Jean-Michel, Éric, Pascal
Activité apnée <u>Jean-Pierre</u> , Nicolas J	Séjour & Formation Jeunes <u>Pascal</u> , Anne-Laure
Responsable des fosses et carrières <u>Pascal</u> , Nathalie	Formation Nitrox et Nitrox confirmé <u>Sylvain</u> , Pascal
Formation et Recyclage RIFAP <u>Sylvain</u> , Geneviève	

En souligné, le responsable de la formation.

L'assiduité aux entraînements piscine et aux fosses, pour travailler les remontées ainsi que les exercices et plongées lors de la sortie technique, mettra toutes les chances de votre côté.

Il n'y a pas de nombre de plongées minimal exigé par la Fédération pour se présenter aux examens fédéraux. Toutefois, le niveau II et le niveau III donnant des prérogatives d'autonomie et d'accès à des zones de profondeur importante, l'équipe pédagogique demande une expérience minimale de plongée en mer avant de présenter ces niveaux (cf. le règlement intérieur de la section).

Enfin, n'oubliez pas que la vie des sections repose entièrement sur le bénévolat et qu'il y a toujours quelque chose à faire. Alors si vous avez envie d'apporter votre contribution (organisation des sorties, des soirées, de l'entretien du matériel, participation à l'encadrement...), n'hésitez pas à vous signaler auprès d'un des membres du bureau.



Le certificat médical pour l'apnée et la plongée

Le certificat médical de non contre-indication est nécessaire pour la pratique des sports subaquatiques au sein de la FFESSM. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Commission Médicale de notre fédération :

<http://medical.ffessm.fr/>

Les certificats de non contre-indication sont délivrés sur les documents-type fédéraux. La durée du certificat médical est d'un an sauf indication médicale contraire. En cas de pathologie chronique / de prise d'un traitement chronique et pour la reprise de la plongée après accident, il faut recourir à un médecin fédéral, subaquatique ou du sport.

Trombinoscope

Les membres du bureau

Pascal Lépine Responsable de l'activité Subaquatique		Françoise Poidevin Responsable de l'activité AquaGym	
Isabelle Viet Trésorière de la section		Christophe Louis Responsable matériel avec Jean-Michel	
Eric Joncquel		Jean-Pierre Casalin Responsable apnée	

Contacts :

- Jean-Pierre Casalin – apnee@aquagazel.org - Apnée
- Françoise Poidevin – aquagym@aquagazel.org– AquaGym
- Pascal Lépine – subaquatique@aquagazel.org – Plongée sous-marine
- Isabelle Viet - tresorerie@aquagazel.org

- Informations générales – contact@aquagazel.org



Les formateurs et les guides de palanquée

<p>Pascal Lépine Moniteur Fédéral BEES 1 Moniteur CMAS ** Formateur Biologie 2 Moniteur Nitrox Initiateur apnée IE1</p>		<p>Sylvain Lieumont Moniteur Fédéral BEES 1 Moniteur CMAS ** Moniteur Nitrox Moniteur Recycleur</p>	
<p>François Rebufat Moniteur CMAS ** Formateur Biologie 1</p>		<p>Nicolas Jegues Initiateur technique E2 Moniteur CMAS * Initiateur apnée IE1</p>	
<p>Annick Lebreton Initiatrice technique E2 Monitrice CMAS * Formatrice Biologie 1</p>		<p>Jean-Michel Vallée Initiateur technique E2 Moniteur CMAS * Formateur Biologie 1</p>	
<p>Claude Veau Initiateur technique E2 Moniteur CMAS *</p>		<p>Eric Joncquel Initiateur technique E2 Moniteur CMAS * Formateur Biologie 1</p>	
<p>Vaïk Steeg Initiateur technique E2 Moniteur CMAS *</p>			
<p>Muriel Barrat Initiatrice technique E1</p>		<p>Anne-Laure Jourdheuil Initiatrice technique E1</p>	
<p>Christophe Louis Initiateur technique E1</p>		<p>Ronan Boisard Guide de Palanquée N4 Formateur Biologie 2</p>	
<p>Séverine Bailly Professeur d'aquagym</p>		<p>Jean-Pierre Casalin Initiateur apnée IE2</p>	

Comment se tenir informé ?

<http://www.aquagazel.org>

Les listes de diffusion électronique

Les infos sont envoyées par courriel. Si vous avez des questions, pensez aussi à contacter directement les personnes concernées ou postez un message à contact@aquagazel.org.

Vous pouvez déclarer plusieurs adresses email. Pensez à signaler vos modifications d'adresse de messagerie électronique. Vous devez privilégier une adresse email privée (hors domaine d'EDF, d'Engie ou des filiales).

Pour rester en contact avec les sections ! Inscrivez-vous à l'une des listes de diffusion. Chacun écrit à l'adresse électronique de la liste. Un automate se charge de distribuer les messages à tous les abonnés. Il est nécessaire de s'abonner à la liste pour pouvoir participer aux discussions. Cette liste de diffusion est exclusivement réservée aux adhérents des sections. Les adresses électroniques ne sont pas communiquées en dehors des sections. Deux listes existent :

- club92cmcas-subaquatique@aquagazel.org: liste destinée aux plongeurs et aux apnéistes
- club92cmcas-aquagym@aquagazel.org: liste destinée aux adhérents de l'aquagym

Pour vous inscrire à la **liste de diffusion** aquagym, envoyez un message à : club92cmcas-aquagym-subscribe@aquagazel.org. Dans le texte du message, vous devez indiquer votre CMCAS. Idem pour la plongée et l'apnée, mais avec l'adresse club92cmcas-subaquatique-subscribe@aquagazel.org.

L'inscription et l'envoi de messages sont modérés. Vous pouvez vous désabonner de ces listes de diffusion à tout moment en suivant les instructions figurant au bas de chaque message envoyé. Si vous avez changé d'unité ou de fournisseur d'accès, pensez à vous réabonner à la liste ou à le signaler au gestionnaire du site (webmaster@aquagazel.org).

www.facebook.com/Aquagazel/ / www.instagram.com/aquagazel/

Abonnez-vous à la page du réseau social Facebook pour rester connecté aux activités et la section.

A la piscine

Pour les personnes n'ayant pas de boîte aux lettres électronique, pas de souci, les infos sont diffusées lors des séances à la piscine. Vos encadrants seront là aussi pour diffuser les infos et répondre à vos interrogations.

Contacts et adresses utiles

Informations générales sur les sections	contact@aquagazel.org
Responsable de l'activité Apnée	apnee@aquagazel.org
Responsable de l'activité AquaGym	aquagym@aquagazel.org
Responsable de l'activité Plongée sous-marine	subaquatique@aquagazel.org
Inscription aux fosses	fosse@aquagazel.org
Responsable du matériel	matos@aquagazel.org
Responsable de l'activité Biologie	biologie@aquagazel.org
Portail internet des sections aquatiques Page facebook des sections aquatiques Intagram	www.aquagazel.org www.facebook.com/Aquagazel www.instagram.com/aquagazel/

Site internet de Club92Cmcas	www.club92Cmcas.fr
------------------------------	--

Comité départemental (92) de la FFESSM	www.ffessm-cd92.com
Comité régional d'Ile de France et de Picardie	www.ffessm-cif.fr
FFESSM	www.ffessm.fr

UCPA Villeneuve La Garenne (92)	aqua92.ucpa.com
Fosse Anthony (92)	www.ville-antony.fr/espace-plongee
Ville de Clamart	www.clamart.fr

Au Vieux Campeur – Magasin d'articles de sports	www.auvieuxcampeur.fr
Boulogne Plongée - Magasin d'articles de sports	boutique.boulogneplongee.fr



Les tarifs de la saison 2021-2022

Le montant de la cotisation annuelle à l'association Club92Cmcas est de 21 Euros.

Le badge d'accès à la piscine est facturé 3 Euros (pour la durée de l'activité et remboursable à la restitution).

Aquagym

L'adhésion annuelle à la section Aquagym est de :

	Septembre 2021 ⁽¹⁾	Janvier 2022
CMCAS 92 et ayants droit ⁽²⁾	140 €	110 €
Enfant de salarié des IEG, à charge	80€	62 €
Autres CMCAS ou Extérieur	280 €	220 €

(1) L'inscription souscrite en septembre de l'année N est valide jusqu'en décembre de l'année N+1 (16 mois).

(2) Ayants droits : Bénéficiaires inscrits sur votre carte Activ (NIA obligatoire).

Apnée, Plongée sous-marine et Nage avec palmes

La cotisation annuelle à la section subaquatique est fixée à 20 €.

La participation aux activités en piscine de la section Subaquatique est de :

	Septembre 2021 ⁽¹⁾	Janvier 2022
CMCAS 92 et ayants droit ⁽²⁾	110 €	80 €
Enfant de salarié des IEG, à charge	58 €	40 €
Autres CMCAS ou Extérieur	220€	180 €

(1) L'inscription souscrite en septembre de l'année N est valide jusqu'en décembre de l'année N+1 (16 mois).

(2) Ayants droits : Bénéficiaires inscrits sur votre carte Activ (NIA obligatoire).

La licence fédérale FFESSM 2021/2022 (15 septembre A au 31 décembre A+1) est de :

Adulte	40,74 €
Jeune (de 12 à 16 ans)	25,77 €
Enfant (moins de 12 ans)	11,45 €

Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM

L'assurance Individuelle complémentaire FFESSM (www.ffessm.fr) est de :

Loisir 1	20,00 €	Loisir 1 Top	39,00 €
Loisir 2	25,00 €	Loisir 2 Top	50,00 €
Loisir 3	42,00 €	Loisir 3 Top	83,00 €
Piscine	11,00 €		

Les conditions détaillées de ces contrats d'assurance sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.assurdiving.com> Ou <https://ffessm.fr/gerer/assurance>.

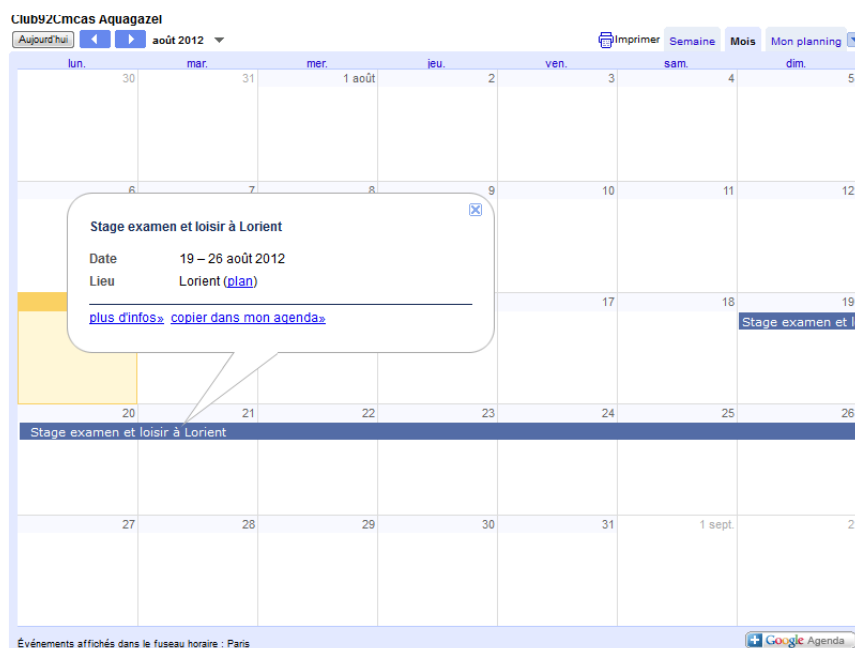
Le calendrier de la saison

Le calendrier de la saison est accessible depuis :

- Google Calendar : www.google.com/calendar
- le portail Internet : <http://www.aquagazel.org/agenda.htm>.

Une version papier est également diffusée en début de saison.

L'agenda est régulièrement mis à jour.



Contact : contact@aquagazel.org

Google Calendar est un service en ligne gratuit qui permet de gérer et de partager des agendas. Avec l'agenda en ligne, vous pouvez suivre tous les événements de la vie des sections Aquagym et Subaquatique (séances de piscine, événements, sorties, ...).

Pour ajouter l'agenda du club à votre agenda Google Calendar, cliquez sur le bouton « Autres agendas » et ajouter l'adresse aquagazel@gmail.com dans la zone de recherche. Vous pourrez ainsi importer en totalité ou en partie les éléments de l'agenda du club dans votre agenda Google personnel.

D'autres infos sur www.google.com/calendar.



En cas d'urgence

En cas d'incident ou d'accident dans le cadre de l'activité, vous devez contacter le responsable du bassin ou le professeur d'aquagym.

Des téléphones d'urgence sont accessibles autour des bassins ainsi que du matériel de premier secours (oxygénothérapie, défibrillateur...).

Numéros de téléphone d'urgence :

Pompiers de Clamart	18 ou 01 46 42 01 86	Les pompiers doivent être prévenus lorsqu'on a besoin de <u>secours non médicaux</u> , par exemple en cas d'accident de la circulation, incendie...
SAMU	15	Le SAMU a la charge des <u>problèmes médicaux urgents</u> .
Police de Clamart	17 ou 01 41 46 13 00	Le 17 doit être prévenu dès que la situation présente un <u>trouble pour l'ordre public</u> . Le 17 correspond à la gendarmerie ou à la police nationale.

Lors de votre appel, vous devez indiquer les éléments suivants aux secours (message d'alerte) :

- Identité et fonction de la personne qui appelle ;
- Localisation précise de la piscine ;
- Localisation précise de l'accident (bassins, vestiaire, douche, jardin...) ;
- La nature de l'accident (chute, noyade, malaise...)
- Les circonstances succinctes de l'accident ;
- L'heure ;
- Le nombre de blessés apparents et si possible leur état général (bilan) ;
- La nature des premiers soins ou en cours ;
- L'âge et le sexe de(s) victime(s) ;
- Les dangers éventuels.

Sachez que vous ne devez jamais raccrocher en premier, les secours peuvent avoir besoin de renseignements complémentaires. Attendez bien que l'on vous dise de raccrocher.

